

NIVEAU : 3ASLE	mai 2021
Baccalauréat blanc français	3h30mn

على المترشح أن يختار احد الموضوعين
الموضوع الأول

SUJET 1

Texte :

Les Renseignements généraux et les services secrets français établis en Algérie ont-ils été surpris par la flambée révolutionnaire du 1er novembre 54 ? ou s'attendaient-ils, de leur point de vue, à des actions « terroristes » ?

Selon Ben Youcef Ben Khedda, la Police des Renseignements généraux n'aurait pas subodoré les préparatifs qui allaient aboutir au déclenchement des attentats du 1er novembre. Trop contents de voir le MTLD se déchirer en factions rivales, entre messalistes et centralistes, les services secrets français n'auraient rien vu venir. Dans son essai sur « Les origines du 1er novembre 1954 », l'ancien président du GPRA écrit : « Pendant que les journaux français parlaient de règlement de comptes entre clans du MTLD, le CRUA menait ses préparatifs dans le plus grand secret. » Les services de police se frottaient les mains devant le spectacle décevant des zizanies* qui minaient le Parti. Mais ils ne se doutaient guère que le conflit ouvert qui se déroulait sous leurs yeux constituait l'écran opaque derrière lequel s'affairaient les gens du CRUA ». De son côté, l'historien Pierre Miquel (1930-2007) note « qu'aucun des projets du CRUA n'avait transpiré. Les hommes avaient bien gardé le secret ».

La réalité est, on le sait aujourd'hui, sensiblement différente. Ferhat Abbas était mieux informé, qui écrit : « la préparation des événements du 1er novembre n'a pas échappé comme on pourrait le croire aux autorités françaises ». Les Renseignements généraux « avaient flairé dès le début de l'année 1954 que l'O.S. décapitée en 1950 se reconstituait ».

En outre, les documents, les écrits des protagonistes notamment, montrent que la police française opérant en Algérie, savait beaucoup de choses, bien que les hommes du CRUA, en militants aguerris, aient été fort discrets sur leurs projets, sur les objectifs visés, sur les dates et les heures des opérations projetées.

Par Omar Merzoug, le Quotidien d'Oran, 1er novembre 2017

QUESTIONS

I/ COMPREHENSION : (12pts)

1. L'auteur évoque un fait important lié au déclenchement de la guerre de libération nationale. **Lequel ?**

2. "La police des Renseignements généraux **n'aurait pas subodoré les préparatifs** qui allaient aboutir au déclenchement des attentats du 1er novembre".

Relevez dans le deuxième paragraphe **deux expressions** qui renvoient à " **n'aurait pas subodoré les préparatifs**".

3. "**La réalité est, on le sait aujourd'hui, sensiblement différente.**" De quelle réalité parle l'auteur ? Justifiez votre réponse en relevant le passage qui le montre.

4. Classez les mots et expressions suivants : **Ferhat Abbas / Ben Youcef Ben Khedda / aucun de projets n'avait transpiré / renseignements avaient flairé / Pierre Miquel / documents des protagonistes.**

Selon qu'ils renvoient à :

Préparation secrète : / /

Préparation connue : / /

5. "Les services de police **se frottaient les mains** devant le spectacle décevant des zizanies." L'expression soulignée veut dire :

- a. avaient connu les circonstances du spectacle.
- b. avaient frappé les mains devant le spectacle.
- c. s'étaient amusés devant ce spectacle.

6. Complétez ce qui suit en relevant les événements qui marquent chaque date.

-Le début de l'année 1954 :

-1950 :

7. Ferhat Abbas qui était mieux informé a écrit : « La préparation des événements du 1er novembre n'a pas échappé comme on pourrait le croire aux autorités françaises ».

Transformez cet énoncé au style indirect.

8. À quels éléments du texte renvoient les mots soulignés dans le texte ?

9. Proposez un titre au texte.

10. "Pendant que les journaux français parlaient de règlement de comptes entre clans du MTLD, le CRUA menait ses préparatifs dans le plus grand secret."

Expliquez, en deux ou trois lignes, l'emploi de cette phrase par l'auteur.

II/ PRODUCTION ECRITE : (08pts)

Traitez l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1 : Pour informer vos camarades de classe sur les circonstances liées au déclenchement de la guerre de libération nationale, votre lycée organise un concours du meilleur compte rendu. Vous avez choisi ce texte que vous venez de lire. Rédigez-en le compte rendu critique du texte.

Sujet 2 : A l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, votre lycée organise un concours pour le meilleur texte sur la « révolution algérienne ».

Rédigez un texte d'une dizaine de lignes où vous introduisez un témoignage de l'un de vos proches concernant la révolution algérienne.

SUJET 2

Texte :

La liberté, c'est avoir la possibilité de faire ce que l'on veut, de pouvoir choisir les grandes orientations de sa vie. La liberté est une valeur idéale chantée et vantée dans de nombreuses œuvres d'art, poèmes et chansons. La liberté est une valeur aussi prônée que l'égalité de droits entre les hommes.

En cours d'histoire, on nous dit que pendant la Révolution Française, des hommes se sont battus pour avoir la liberté, pour que naisse une République et meurt la Royauté. Avec le droit de vote, la liberté ne semble plus une utopie d'un point de vue politique, mais qu'en est-il réellement ?

Par ailleurs, la liberté pourrait être comprise d'un point de vue individuel ou collectif, aussi dans un premier temps nous verrons la liberté individuelle, et dans un second temps, la liberté d'un point de vue sociétal.

Il semblerait, au premier examen, que la liberté individuelle puisse ne pas trop avoir de bornes, elle ne serait donc pas utopique. Mai 68 a permis de libérer les mœurs et donc la liberté individuelle s'est beaucoup développée à ce moment-là. Avant Mai 68, les choses étaient moins transgressées, car il n'y avait pas de libération de la parole.

Certaines inventions scientifiques ont permis d'accroître la liberté. De plus de nos jours, la plupart des adolescents choisissent leurs études ; en ce sens ils ont la liberté de leur avenir. Ce qui permet cette liberté individuelle, c'est le travail accompli pour être orienté dans tel ou tel secteur, on a aussi la liberté de choisir son conjoint. Les mariages sont moins arrangés qu'autrefois, le divorce est aussi facilité. La société moderne semble donc avoir pour valeur principale la liberté individuelle.

Seulement la liberté sociale n'est pas une liberté illimitée, c'est une liberté conjointe à celle des autres. Que la liberté, dans sa dimension sociale ne soit pas infinie a été observée par les philosophes dès l'antiquité. Toute vie en société impose des règles : horaires, travail, divertissement, mode de pensée. Quand un individu transgresse quelque peu l'ordre social, il est rapidement marginalisé, voir mis au banc de la société. Une utopie est donc une idée irréalisable, et la liberté d'un point de vue individuel, mais aussi d'un point de vue sociétal n'est que partiellement réalisable, et donc toujours quelque peu utopique.

. Philippe Pujol Journaliste, auteur de «French Deconnection» 2015

QUESTIONS

I. COMPREHENSION : (12pts)

1- L'auteur définit la liberté comme :

- une insouciance des autres.
- un choix illimité dans la vie.
- des décisions égoïstes.

Recopiez la bonne réponse.

2- L'écrivain pense qu'il est difficile d'avoir une liberté infinie car :

- l'individu vit dans une société et dépend des autres.
- La loi interdit la liberté individuelle.
- les traditions empêchent les personnes d'évoluer.

Recopiez la bonne réponse.

3- Relevez du texte trois aspects de la liberté individuelle.

4- Relevez trois termes et une expression appartenant au champ lexical d'**utopie**.

5- Complétez le tableau suivant en mettant ces expressions dans la colonne qui convient :

La loi a permis de libérer les mœurs / le choix des études / elle n'est pas illimitée/ / imposer des règles/
le choix du conjoint/ divorce facile.

Liberté individuelle	Liberté sociale

6- « ..la liberté **pourrait** être comprise ...»

Le conditionnel dans cette phrase exprime :

- Un regret
- Une éventualité
- Un souhait

Recopiez la bonne réponse

7- A qui ou à quoi renvoient les pronoms soulignés dans le texte ?

8- L'auteur conclut son texte en précisant que :

- les autorités peuvent améliorer la liberté des citoyens
- la liberté n'est qu'utopie
- la liberté doit être interdite

Recopiez la bonne réponse

9- A travers son texte Philippe Pujol:

- montre que la liberté individuelle n'existe pas.
- montre que la liberté dans la société n'existe pas.
- montre qu'on peut avoir une liberté illimitée.

10- Proposez un titre au texte.

II. PRODUCTION ECRITE :

Traitez un sujet au choix :

Sujet 1 :

Rédigez le compte rendu critique du texte que vous venez de lire. Le compte rendu sera mis en ligne sur le site de votre lycée.

Sujet 2 :

« **La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres** » Rédigez un texte argumentatif dans lequel vous défendrez ce point de vue.